



Avis au Public

Enquête de commodo incommodo

Le collège des bourgmestre et échevins

Vu le compromis de vente du 6 juin 2019 d'après lequel la dame Bisdorff Sylvie de Berdorf vend à la commune de Berdorf une parcelle de bois inscrit au cadastre de la commune de Berdorf, section C «Bois et Fermes», au lieu dit «Auf dem Iewent» numéro cadastral 109/1994, d'une surface de 42,55 ares.

Considérant que cette vente est réalisée dans un but d'intérêt public en vue de l'utilisation du bois pour une future installation pour copeaux à bois et de l'utilisation de la parcelle pour des projets pédagogiques avec des classes scolaires.

Fait appel aux habitants de la commune de Berdorf qui croient avoir un intérêt direct dans l'affaire de présenter leurs objections éventuelles à l'encontre de cet échange au collège du bourgmestre et échevins et ceci **avant le 25 juin 2019 au plus tard**.

Berdorf, le 11 juin 2019

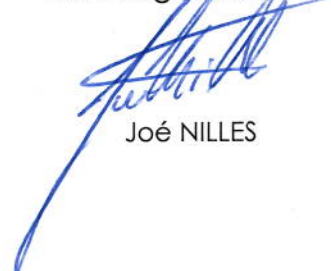
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,
(contreséing art. 74 loi communale)


Claude OE



Le Bourgmestre,


Joé NILLES